

Compte-rendu de la réunion Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 01 juin 2021

Etaient présents

- **Collège public : 7/10**
- **Membres titulaires :** MMES BEVIERE, DHAMS, RAGOBERT, ROBINEAU
MM. GUERINET, MALET, NERAUD
- **Membres suppléants :**

- **Collège privé : 10/16**
- **Membres titulaires :** MMES ALERBACK, HUCK, MANTEAU
MM. GODEAU, PROVIDENCE, RICHARD, RIGLER, TARTINVILLE
- **Membres suppléants :** MME ROUSSEAU, M. PARENT

- **Invités :** Mmes COATGLAS, SIMON
MM. DEMAUMONT, VOYER

Etaient excusés :

- **Collège public :**

- **Collège privé :** MMES BOFFIN, BUTOR, DALLOT
MM. ANGUERA, LEFEBVRE, THION

En l'absence de la Présidente du GAL, c'est le Vice-Président M. NERAUD qui préside la séance. Il accueille les membres de cette instance et soumet à validation le compte rendu du dernier comité de programmation en date du 02 février 2021. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé.

PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE

▪ **Projet « Théâtre itinérant roulotte »**

Présentation du projet par Mme BAYLE

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme MANTEAU suggère à Mme BAYLE de préciser son parcours.

Mme BAYLE indique qu'elle s'est installée sur le territoire il y a une vingtaine d'années. C'est à cette même époque que le Théâtre des Vallées a été créé. Comédienne et metteur en scène, elle joue régulièrement en région parisienne. Elle ajoute, pour abonder dans le sens du projet présenté, qu'à l'origine de sa création, le Théâtre des Vallées avait pour cœur les activités équestres.

M. GODEAU demande si les communes pressenties ont d'ores et déjà été approchées ?

Mme BAYLE précise que quelques-unes ont déjà validé l'accueil de la roulotte : Douchy, Pers-en-Gâtinais, Nargis. Le reste des communes est encore à démarcher.

M. GODEAU indique qu'il faut sans doute ne pas tarder à les solliciter car le budget de l'ordre de 1000 € n'est pas négligeable pour une petite commune.

M. NERAUD remercie Mme BAYLE pour cette présentation.

▪ **Projet « Festival du conte agricole ».**

N. NERAUD invite Mme BLAISE et M. HUCK à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. TARTINVILLE s'interroge sur le type de prestation proposée par les conteurs, le risque étant de valoriser plus le « c'était mieux avant » que de valoriser l'agriculture d'aujourd'hui.

Mme BLAISE rassure les membres en précisant l'objectif. Il s'agit de valoriser la diversité du monde paysan en donnant à voir différentes trajectoires. Un des conteurs s'appuie sur des collectes de récit de vie pour bâtir son intervention.

M. GODEAU se dit satisfait de voir cette animation culturelle investir Port Grignon. Il demande s'il est envisagé que des contes abordent la vie du canal et son utilisation comme transport de marchandise.

Mme BLAISE répond que la programmation 2021 ne prévoit pas d'aborder ce sujet.

M. GUERINET s'interroge sur des recettes annoncées dans la présentation orale et qui n'apparaissent pas dans la demande déposée dans le cadre de Leader.

M. HUCK précise que ces informations sont arrivées après dépôt du pré-projet, notamment dans le cadre de discussion avec le président du Département. Il ajoute, que ce projet, mobilise de plus en plus d'acteurs, notamment du mécénat d'entreprise. L'Agence des Monstres, à Orléans, va ainsi financer la communication.

Mme ROBINEAU demande à quel moment de la journée vont se tenir les représentations ?

Mme BLAISE indique qu'elles seront proposées en après-midi ou en soirée.

M. PROVIDENCE suggère à l'association de se rapprocher des organisateurs du Festival Le Légendaire (Compagnie Hamsa) pour éviter de faire doublon notamment sur les dates proposées.

M. NERAUD remercie Mme BLAISE et M. HUCK de cette présentation.

▪ **Projet « Amélioration de l'accueil touristique dans le Grand Jardin du Théâtre des Minuits » - La Neuville-sur-Essonne**

Présentation du projet par Mme YAGER et M. PARENT

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. NERAUD demande le degré de certitude pour les co-financements prévus ?

Mme YAGER répond que le directeur général du Département a indiqué qu'un financement était possible dans le cadre de ce projet. S'agissant de la Région, il s'agirait d'une ligne classique.

Mme ROBINEAU demande à quelle échéance ces aménagements sont prévus ?

Mme YAGER précise que tout devrait être en place pour la saison 2022.

M. RICHARD demande si la demande auprès de la communauté de communes a été déposée ? Il s'interroge sur la compétence de cette collectivité à soutenir ce projet, à moins qu'elle ne considère cela que d'un point de vue touristique et non culturel.

Mme YAGER indique que la demande n'est pas encore déposée. Il est vraisemblable que ce projet soit considéré comme un projet touristique puisqu'il permet l'accessibilité à tous du Grand Jardin.

M. NERAUD remercie Mme YAGER et M. PARENT pour cette présentation.

▪ **Projet « Courtenay en couleurs »**

Présentation du projet par M. BARON

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. NERAUD demande où en sont les contacts avec les propriétaires ?

M. BARON indique que déjà 12 propriétaires sont prêts à s'engager dans cette opération. Les artisans sont également mobilisés et prêts à s'investir.

Mme BEVIERE s'interroge de ne jamais voir la ville de Courtenay citée dans le projet.

M. BARON précise que ce projet est bien évidemment travaillé très conjointement avec la commune. Celle-ci accompagnera le projet notamment au travers d'actions connexes tel que le fleurissement.

M. GODEAU demande s'il sera nécessaire d'avoir une application spécifique pour accéder aux informations ?

M. BARON répond que plusieurs possibilités sont envisageables sur ce type de projet. L'objectif sera de rester le plus simple possible.

M. RIGLER demande combien de panneaux seront apposés ? Il suggère d'ajouter les lavoirs dans cette démarche.

M. BARON précise qu'une cinquantaine de panneaux sont envisagés en centre-ville et sur les axes « entrant-sortant » de la commune. Il retient l'idée des lavoirs qui est tout à fait pertinente.

M. MALET ajoute qu'il est important que la ville de Courtenay s'implique dans ce projet à dimension culturelle et historique. D'autant plus que celle-ci ne pourra sans doute pas aider directement les propriétaires dans la rénovation de leur façade, ce point étant plus du ressort de la Communauté de Communes.

M. RICHARD demande quelles sont les relations avec la Fondation du Patrimoine et comment elle pourra intervenir ?

M. BARON indique que la Fondation du Patrimoine est déjà mobilisée au même titre que les Bâtiments de France sur ce projet. La Fondation pourra intervenir de manière classique en soutien des propriétaires et sera facilitateur sur le montage des dossiers, ce dernier point étant une vraie appréhension pour les propriétaires.

M. NERAUD remercie M. BARON pour cette présentation.

▪ **Projet « Développement de services au camping municipal de la Lancière » - Courtenay**

Présentation du projet par M. CHARAIX

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. MALET se réjouit de cet aménagement. Il demande s'il s'agira d'une gestion en DSP ?

M. CHARAIX précise qu'une convention d'occupation du sol sera signée. La Commune assurera l'entretien du site et l'entreprise se charge uniquement de la gestion commerciale et de la communication. Mais c'est bien la commune qui paye les investissements et reste propriétaire du site.

M. NERAUD précise que la proximité de la Scandibérique est un véritable atout. Il demande si la Région a été sollicitée pour co-financer ce projet ?

M. CHARAIX indique que cette demande n'a pas encore été faite.

M. NERAUD remercie M. CHARAIX pour cette présentation.

▪ **Projet « Moulin de Châtillon : Scénographie du moulin » - Ondreville-sur-Essonne**

Présentation du projet par Mmes PASQUET, BEGAUT et M. MANGEANT

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. TARTINVILLE précise qu'il existe des différences sur le budget présenté oralement et la fiche projet, le comité technique ayant demandé d'avoir des chiffres affinés et non de grandes masses financières.

M. RICHARD précise que l'entreprise envisagée pour la scénographie a fait du très bon travail sur le moulin Bardin à Amilly.

Mme PASQUET précise que cela permet d'avoir un retour d'expérience pour monter le dossier.

M. NERAUD remercie MMES PASQUET, BEGAUT et M. MANGEANT pour cette présentation.

▪ **Projet « Animations ludiques au Belvédère des Caillettes » - Nibelle**

Présentation du projet par Mmes PASQUET, BEGAUT et M. MANGEANT

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. TARTINVILLE souhaite que soit précisé le positionnement des panneaux par rapport au Belvédère et qu'est-ce qu'on entend par interactif ?

Mme PASQUET précise qu'ils seront en bas et aux abords du Belvédère. Ils sont conçus pour être accessibles, y compris, à hauteur d'enfants. Les panneaux seront palpables avec du relief et certains éléments seront pivotants. Il n'y aura pas de numérique dans un premier temps. Ce point sera envisagé ultérieurement avec la mise en place d'une balade connectée.

M. GODEAU s'interroge sur la propriété du Belvédère ?

Mme RAGOBERT précise qu'il appartient à la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais et qu'il est positionné sur la commune de Nibelle.

M. NERAUD remercie MMES PASQUET, BEGAUT et M. MANGEANT pour cette présentation.

AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION SUR LES PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE.

M. NERAUD revient sur les sept projets présentés précédemment et propose de reprendre la grille d'analyse qui permettra ensuite de voter.

- **« Théâtre itinérant roulotte »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et Développer l'offre de Culture et Art de Vivre »	23 125.00 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : A	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

- **« Festival du conte agricole »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de Nature »	18 669.00 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : Majorité de A	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

Les membres invitent l'association à se rapprocher d'autres festivals (notamment Le Légendaire)

- **« Amélioration de l'accueil touristique au Grand Jardin du Théâtre des Minuits »**

Pour ce dossier M. PARENT quitte la séance, en tant que membre du théâtre des Minuits et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de Nature »	40 336.00 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : A	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

- **« Courtenay en Couleurs »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et Développer l'offre de Culture et Art de Vivre »	19 500.00 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : A	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

- **« Développement de services au Camping municipal de la Lancière »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°6 « Structurer et Développer l'hébergement et l'accueil »	32 108.30 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

Les membres du comité proposent à la commune de solliciter une aide auprès de la Région Centre val de Loire pour ce projet.

- **« Moulin de Châtillon : Scénographie du moulin »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et Développer l'offre de Culture et Art de Vivre »	37 440.00€	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

- **« Animations ludiques au Belvédère des Caillettes »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de Nature »	12 480.00€	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de B aucun D Critères complémentaires : majorité de A	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION POUR AVIS D'ATTRIBUTION

- Le Beffroi et les cloches accessibles au public – Augerville-la-Rivière

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et Développer l'offre de Culture et Art de Vivre »	18 mars 2021	2 666.18 €	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

- Domaine de Flotin : Balade connectée

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de Nature »	28 mai 2021	9 816.68 €	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

- Animation et gestion du programme Leader – Année 2021

Pour ce dossier Mme BEVIERE et M. NERAUD quittent la séance, en tant que Présidente de la structure porteuse et Président de la structure partenaire et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°10 « Animation et évaluation »	04 mai 2021	44 925.62 €	FAVORABLE (15 voix sur 15 votants)

- Création d'une aire de camping-car - Bellegarde

Pour ce dossier M. MALET quitte la séance, en tant que maire de Bellegarde et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°6 « Structurer et développer l'hébergement et l'accueil »	28 mai 2021	28 248.58 €	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

- Cinéma Le Vox itinérant

Pour ce dossier Mme MANTEAU quitte la séance, en tant que Vice-Présidente de l'association et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et Développer l'offre de Culture et Art de Vivre »	28 mai 2021	34 625.48 €	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

- Promotion vidéo Grand Pithiverais

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé sous réserve de l'instruction réglementaire du service instructeur	Avis du comité de programmation
Action N°8 « Stratégie de communication offensive et partagée »	En cours d'instruction	39 631.29 €	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

AVENANT N°4 SUITE ABONDEMENT COMPLEMENTAIRE

La Région Centre Val de Loire vient d'informer le GAL Pithiverais & Gâtinais qu'une enveloppe complémentaire de 239 600 € lui est octroyée pour finaliser la programmation.

Cet abondement nécessite de signer un avenant avec ventilation des fonds entre actions.

Après avoir pris connaissance du projet d'avenant et de la nouvelle répartition des fonds entre actions les membres du Comité de programmation valident à l'unanimité cette proposition.

ACCORD DE COOPERATION ROUTE D'ARTAGNAN

Faisant suite à la présentation du Comité Régional Equestre (CRE) fin 2020 et après différents échanges, le CRE propose de ne solliciter financièrement que les GAL sur lesquels le PDIPR permet d'avancer rapidement dans la mise en place de la Route.

Il propose, avec l'appui de la Région, que les autres GAL, dont le GAL Pithiverais & Gâtinais, restent signataires. Cela permettra de continuer à suivre l'avancement de ce projet et de faciliter le travail du CRE dans la poursuite de sa démarche de création d'itinéraire sans le Loiret.

Les membres du Comité de programmation valident à l'unanimité le projet d'accord de coopération en tant que partenaire non-financeur.

QUESTIONS DIVERSES

- Concertation sur le futur programme LEADER

Les réunions au plus près des territoires se poursuivent, il ne reste que 2 réunions à conduire : Château-Renard (3 juin) et Chantecoq (11 juin).

Nous constatons une bonne mobilisation sur ces groupes avec une centaine de participants sur les 10 réunions qui ont déjà eu lieu.

Pour la suite, 2 forums seront organisés, un en Pithiverais et un en Gâtinais pour poursuivre le travail d'identification d'une thématique pour le futur programme.

- Prochain comité de programmation.

La date reste à caler mais vraisemblablement le prochain comité devrait se tenir fin octobre. A cette occasion, le GAL aura sans doute finalisé la consommation de l'intégralité de l'enveloppe Leader, avenant compris.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, M. NERAUD lève la séance à 12h40.

COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS
Feuille d'émargement - Réunion du 01 JUIN 2020

COLLEGE PUBLIC			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
Hélène DHAMS		Jean BERTHAUD	
BEVIERE Monique		Patrick CHOFFY	
BETHOUL Christophe		BURON Jocelyn	
MALET Jean-Jacques		FEVRIER Albert	
GUERINET Patrick		ROUSSEAU Pierre	
LUCAS Nathalie		DUPUIS thierry	
ROBINEAU Isabelle		DE WILDE Florent	
NERAUD Frédéric		LARCHERON Gérard	
RAGOBERT Catherine		CHARVIN Evelyne	
BERTHELOT Michel		BARRIER Christian	

COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean	Excusé	PARENT Arnaud	
BUIZARD-BLONDEAU Maxime		Sébastien DELEFORTRIE	
BUTOR Carole	Excuse	PETOUILLAT Robert	
TARTINVILLE Yves		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte	Excuse	ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain		MICHE LAHNER Elodie	
GODEAU Denis		HEERING Aart	
BOFFIN Nathalie	Excuse	LEVEQUE Mona	
MANTEAU Sandrine		DAVID Alexis	
HUCK Jocelyne		PERTOLDI Sylvianne	
LEFEBVRE Jean-Jacques	Excuse	de TEMMERMAN Anne	
PROVIDENCE Jean-Marc		MANNEVY Claude	
THION Denis	Excuse	SIMONET Christophe	
RICHARD Jean		LAGARDE Bruno	
RIGLER Vincent		AUBERT Mickael	

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BESNIER Anne		DEMAUMONT Franck	
de CREMIERS Christelle		SIMON Honorine	
GABORET Jalila		MASSON Davy	
VOYER David		BELLOT BERNARD Evelyne	
TREBOUTA Tristan		COATGLAS Nathalie	

Comité de programmation GAL Pithiverais et Gâtinais

Session du 01 JUIN 2021

PORTEURS DE PROJET		
Intitulé du projet	Nom des personnes	Signature
Théâtre itinérant Roulotte	BAYLE Catherine	
Festival du conte agricole	HUCK Timothée	
	HUCK Saraly BLAISE Mathilde	
Amélioration accueil touristique Grand jardin Théâtre des Minuits	PARENT Arnaud	
	YAGER Estelle	
Courtenay en Couleurs	BARON Frédéric	
Développement de services Camping municipal de la Lancière	CHARAIX Philippe	
	DE WILDE Florent	
Moulin de Châtillon : Scénographie du moulin	Mme PASQUET	
	M. MANGEANT	
	Mme BEGAUD	
Animations ludiques au Belvédère des Caillettes	Mme PASQUET	
	M. MANGEANT	